

LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Observations et recommandations en date de novembre 1975

Commentaires de la Monnaie en date de mai 1976, du 30 avril 1977 et du 5 mai 1978

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL EN DATE DE NOVEMBRE 1975	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DE MAI 1976	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 30 AVRIL 1977	COMMENTAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN DATE DU 5 MAI 1978
<p>Le système de comptabilité des prix de revient de la Monnaie devrait être remanié de manière à déterminer et contrôler les contributions liées à certains contrats de même que les contributions liées aux ventes de chaque coupure de la monnaie du pays.</p> <p><u>CODAGE DES COUTS</u></p> <p>Les erreurs dans le codage des achats se produisent parce que c'est la division des Achats, plutôt que le gestionnaire qui a commandé les biens, qui indique les comptes de dépenses auxquels il faut imputer les achats.</p> <p>La réputation des coûts devrait se faire dans le cas de toutes les demandes d'achat au moment où elles sont émises par le centre de responsabilité, que ce soit au moyen du codage ou d'une description écrite.</p>	<p>Mêmes commentaires que pour les "rapports des centres de responsabilité", étant donné que cette question a aussi été abordée lors du colloque.</p> <p>Mêmes commentaires que pour les "rapports des centres de responsabilité", sous réserve du fait que la fonction des achats sera éclaircie d'avantage lors du colloque sur la gestion du matériel qui doit avoir lieu en juin 1976.</p>	<p>Mêmes commentaires que pour les "rapports des centres de responsabilité".</p> <p>Mêmes commentaires que pour les "rapports des centres de responsabilité".</p>	<p>Terminé.</p> <p>Terminé.</p>